

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE885

présenté par  
Mme Le Hénanff et M. Lamirault

-----

### ARTICLE 10 BIS

Compléter cet article par les mots :

« ou sur d'anciennes carrières. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

De nombreux maires ont d'anciennes carrières sur le territoire de leur commune, aussi, cet amendement leur permettrait d'utiliser ces grands espaces, délaissés de toute activité, afin de produire des énergies renouvelables.